

ANNONCES. — L'Administration et les Fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces. — ANNONCES

Répartition des bénéfices.

1.200 coupons de dividende à 187 fr. 50.....	225.000 »
Tantième à la direction.....	27.525 60
Tantième au conseil de surveillance.....	27.525 60
Fonds de prévoyance.....	13.762 80
Report à nouveau.....	58.626 20
Fr.	352.440 20

AVIS DIVERS

CHANGEMENT DE NOM

M. Pierre KRAEMER, dit KRAEMER-RAINE, avocat à la cour d'appel, demeurant à Paris, 4, rue Léo-Delibes, demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, l'autorisation de prendre le nom de KRAEMER-RAINE.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS
(Art. 1^{er} du décret du 16 août 1901.)

21 décembre 1926. ÉTOILE SPORTIVE DE NANTERRE. Objet : société ouvrière d'encouragement aux sports. Siège social : 6 bis, avenue de la Mairie, Nanterre (Seine).

28 décembre 1926. 1^{re} COMPAGNIE D'ARBALETRIERS DE MONTREUIL-SOUS-BOIS pour le tir à l'arbalète. Siège social : 13, rue Crébillon, à Vincennes.

FÉDÉRATION DES SYNDICATS DES RIVERAINS DE L'YONNE ET DE SES AFFLUENTS. Développement des syndicats de riverains et défense des intérêts communs. Siège social : hôtel de ville, à Sens (Yonne).

Le Messenger Fidèle

29 décembre 1926. LE MESSAGER FIDÈLE. But : développer le goût du pigeon voyageur et pouvoir mettre, en cas de guerre, à la disposition de l'armée des éléments augmentant la force dont elle dispose. Siège : café de l'Europe, à Castres (Tarn).

Déclaration du 30 décembre 1926. AMICALE DE SAINT-PALAIS (Allier). A pour but d'organiser un cours d'adultes, des conférences, une salle de lecture, de correspondance et de jeux, de créer des réunions et des soirées récréatives, d'acquiescer un poste de téléphonie sans fil, un cinéma et d'agrandir la bibliothèque post-scolaire. Siège social : mairie de Saint-Palais.

Le 6 janvier 1927. ASSOCIATION AMICALE DES PRINX DE VIOLON DU CONSERVATOIRE DE PARIS. But : resserrer les liens de solidarité entre ses membres et réaliser ainsi une protection active de leurs intérêts. Siège social : 42, rue Philibert-Deiorme, Paris.

Fondateurs : M^{me} Yvonne Astruc, MM. Jules Boucherit et Gaston Poulet. Président : M. Lucien Capot.

A la date du 9 janvier 1927, a déclaré s'être constituée en association l'AMICALE SPORTIVE ARCHÉLANGEOISE, ayant siège social à Archérange (Jura), café Cousin.

But : pratiquer les exercices physiques, notamment le football association et préparer au pays des hommes robustes.

41 janvier 1927. Société chorale LA JOYEUSE DE MANDRES. But : donner des concerts vocaux, former des élèves, favoriser et encourager l'art vocal.

Siège : chez M. S. Brofmann, 4, rue de Brunoy, Mandres (Seine-et-Oise).

Déclaration du 12 janvier 1927, n° 164732. CLUB DES MARCHEURS DE PUTEAUX. But : encourager le sport athlétique.

Siège : 129, rue Jean-Jaurès, Puteaux (Seine).

Déclaration : 13 janvier 1927. POUR QU'ILS VIVENT. But : secourir les familles des inutilisés, réformés de guerre, pendant la maladie et l'hospitalisation de ses membres malades des suites ou non de la guerre. Siège : 38, rue Turbigo, Paris.

Déclaration du 14 janvier 1927 à la sous-préfecture de Compiègne. SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN DE CLERMONT. Objet : administration, développement et propagation d'œuvres d'enseignement dans la ville de Clermont. Siège social : Clermont (Oise), 7, rue de la Gare.

19 janvier 1927. OFFICE INDOCHINOIS DE MARSEILLE ET DE LA RÉGION PROVENÇALE, 2, rue Paradis, Marseille. Objet : faciliter les relations entre l'Indochine et Marseille et la région provençale.

Déclaration du 19 janvier 1927. SAINT-ÉTIENNE SPORTING CLUB. But : pratique des sports. Siège : 70, rue du Musée, Saint-Etienne.

Déclaration du 19 janvier 1927. ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES FRÈRES. But : aider les frères à poursuivre l'instruction chrétienne et aider les familles pauvres à envoyer leurs enfants à leur école.

Siège : 56, rue Valée, Philippeville (Constantine).

21 janvier 1927. FÉDÉRATION DES COMITÉS DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE QUARTIERS DE LA VILLE DE CAEN. But : défense des intérêts des divers quartiers. Siège : 21, rue de Vaucelles, Caen (Calvados).

UNION FRATERNELLE, déclarée le 24 janvier 1927. But : éducation populaire. Siège : à Arras, rue du Commandant-Dumetz, 419.

Société de bigophones LA PROLÉTAIRENNE. Date de déclaration : 25 janvier 1927. Siège : chez Dubois (Camille), rue de Lens, n° 3, Hémin-Liétard (Pas-de-Calais).

25 janvier 1927. SERVIM. Société de préparation militaire élémentaire. Siège : 59 bis, rue Ernest-Renan, Issy-les-Moulineaux.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS DES T. C. R. P. Siège social : 28, boulevard de Strasbourg, Paris. But : solidarité. Déclarée le 26 janvier 1927.

PUBLICITÉ
CONCERNANT
l'Alsace et la Lorraine

Signification par voie de notification publique.

Dans la procédure civile du sieur G. Di Pol, entrepreneur à Strasbourg-Neudorf, 28, route de l'Hôpital, demandeur, représenté par M^{re} Allonas, avocat à Strasbourg, contre le sieur Paul Vallet, entrepreneur, domicilié autrefois à Strasbourg, 9, rue Thiergarten, actuellement sans domicile connu, défendeur.

Attendu que le demandeur actionne le défendeur en lui réclamant pour exécution de travaux dans les années 1924 et 1925, la somme de 761 fr. 58, et qu'il conclut :

- 1^o Condamner le défendeur à lui payer la somme de 761 fr. 58 (en toutes lettres : sept cent soixante et un franc cinquante-huit centimes) avec intérêts à 4 p. 100 à partir du jour de la signification de la demande;
- 2^o Charger le défendeur de tous les frais et dépens;
- 3^o Déclarer exécutoire par provision le jugement à intervenir au besoin moyennant caution.

Le défendeur est cité à comparaître pour les débats oraux devant le tribunal cantonal de Strasbourg le mardi 15 mars 1927, à neuf heures, salle 45 (I. C. 1405/26).

Strasbourg, le 21 janvier 1927.
Le greffier du tribunal cantonal, 1^{re} section civile.

Signification publique.

La dame Marie Stortz, née Scheubel, 16, rue des Jardiniers, à Mulhouse, demanderesse, représentée par M^{re} Eccard, avocat à Strasbourg, a intenté une action en divorce contre son mari Frédéric Stortz, sans domicile connu, défendeur.

La demanderesse assigne le défendeur à comparaître à l'audience du 18 mars 1927, à neuf heures, salle 87 du tribunal civil de Strasbourg, et le somme de constituer avocat (III R 6/27).

Strasbourg, le 21 janvier 1927.
Le greffier de la 3^e chambre civile du tribunal de première instance.

Signification publique.

La dame Ludwine Meyer, née Beyl, 14, rue du Jeu-de-Paume, à Strasbourg, demanderesse, représentée par M^{re} Riff, avocat à Strasbourg, a intenté une action en divorce contre son mari Emile Meyer, sans domicile connu, défendeur.

La demanderesse assigne le défendeur à comparaître à l'audience du 11 mars 1927, à neuf heures, salle 87 du tribunal civil de Strasbourg, et le somme de constituer avocat (III R 1/27).

Strasbourg, le 21 janvier 1927.
Le greffier de la 3^e chambre civile du tribunal de première instance.

Lire LE MERCREDI ET LE SAMEDI

dans le

BULLETIN OFFICIEL

DES

Ventes et Cessions de Fonds de Commerce

DES JUGEMENTS DÉCLARATIFS DE FAILLITE ET D'OUVRETURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

les avis de toutes les ventes ou cessions de fonds de commerce, les extraits de tous les jugements déclaratifs de faillite et d'ouverture de liquidation judiciaire

Prix de l'abonnement annuel : 75 francs.

Administration des Journaux officiels
31, quai Voltaire, Paris (VII^e).

Compte chèques postal : 100.97. Paris.